

## **REUNION DE LANCEMENT DU FONDS DE SOLIDARITE NUMERIQUE**

Allocution de Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne  
démocratique et populaire  
(Genève, Suisse, lundi 14 mars 2005)

Monsieur le Président de l'Union Africaine,  
Monsieur le Président de la République du Sénégal  
Madame la Conseillère Fédérale,  
Distinguée Première Dame,  
Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunications,  
Monsieur le Président du Fonds pour la Solidarité Numérique,  
Excellences,  
Mesdames et messieurs,

Il me plaît tout d'abord d'adresser mes plus chaleureuses félicitations au Président Abdoulaye Wade qui n'a pas ménagé ses efforts pour concrétiser, au nom de l'Afrique, son initiative de création d'un Fonds de Solidarité Numérique.

Nous apprécions hautement le rôle significatif qu'il a joué lors du Sommet Mondial sur la Société de l'information, à Genève, en décembre 2003, et ses démarches pour susciter une plus grande adhésion à ce projet novateur.

Je tiens aussi à rendre hommage au Président Obasanjo dont la présence est un nouveau témoignage de son dévouement à la cause de l'Afrique et à la revitalisation de la coopération internationale.

Je voudrais enfin dire notre gratitude aux autorités helvétiques ainsi qu'à la Ville de Genève pour les facilités et l'appui qu'elles accordent à cette initiative africaine, et exprimer nos remerciements aux pays, aux villes et aux entreprises qui s'y sont associés.

Monsieur le Président,

A l'heure où l'économie de la connaissance est en train de prendre de plus en plus d'importance, il est primordial de ne pas rester à l'écart de la grande mutation ouverte par la révolution informationnelle et de faire face aux défis de la mondialisation, de la maîtrise du risque international et de la régulation de l'économie mondiale

C'est dans ce triple champ que doivent se développer la solidarité numérique, la diversité culturelle et la refondation sociopolitique car il s'agit de faire en sorte que les technologies de l'information et de la communication contribuent significativement au développement durable.

La tâche est d'une extrême complexité car la conquête de ce nouvel espace infini ouvert à l'action humaine fondée sur le savoir se heurte aux déséquilibres et aux clivages de notre époque.

La fracture numérique vient en effet approfondir celles, plus anciennes, séparant les pays développés et les pays en développement ainsi que les couches nanties et les couches démunies au sein de nos sociétés.

Ce fossé traduit une nouvelle forme de polarisation Nord-Sud dont l'aggravation met en péril les équilibres déjà précaires de notre monde.

La paix et la sécurité dans notre monde suppose qu'aucune société ne soit laissée sur le bord du chemin. Il est clair aujourd'hui que le droit d'accès aux moyens et aux services de communication est devenu un droit humain par excellence car tous les peuples aspirent à bénéficier équitablement des bienfaits du progrès de la science et de la technique.

A l'heure où la Communauté des nations se trouve devant la responsabilité historique de renouveler ses engagements en faveur d'un système de sécurité collective fondée sur le développement et une prospérité mieux partagée, la fracture numérique constitue à l'évidence un défi majeur pour nous tous, dans nos objectifs communs d'intégration et de sécurité.

La société de l'information ne devrait pas aggraver la déstructuration de nos sociétés. Elle doit, au contraire, être mise au service de la réhabilitation et de la reconstruction des médiations sociétales.

De fait, nos pays sont aujourd'hui confrontés à la tâche cruciale de déterminer le type d'organisation qui leur permettrait de tirer parti de la révolution numérique car nous sommes conscients de l'amplification des écarts sociaux qu'elle entraîne.

Un engagement concerté dans la voie de la bonne gouvernance globale devient plus que jamais nécessaire si l'on veut s'assurer que les avancées des technologies de l'information et de la communication profitent à l'ensemble de la Communauté mondiale.

Il ne faut pas perdre de vue que l'accès à la société de l'information ne se limite pas seulement à sa dimension technologique.

Pour combler la fracture numérique, il est impératif de tenir aussi compte des effets induits par les facteurs économiques, culturels et sociaux pour concevoir des politiques cohérentes, réalistes et adaptées aux plans national, régional et mondial.

La réduction des déséquilibres est inséparable d'une action internationale d'envergure pour atteindre les objectifs du Millénaire. Ce n'est qu'à cette condition que la greffe numérique pourra véritablement porter ses fruits et contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Nous savons que les applications de la révolution numérique ont une portée considérable en termes d'amélioration des services sociaux de base, de la productivité économique et de la compétitivité dans l'équité.

Que l'on songe aux avantages de la télé médecine pour les régions les plus isolées et les plus affectées par la pauvreté et à l'atout que ces nouvelles technologies représentent dans le

domaine de la télédétection, de la modernisation des pratiques agricoles et de la généralisation de l'éducation et du savoir.

Elles permettent également de développer des systèmes d'alerte pour mieux faire face aux catastrophes naturelles, aux pandémies et autres fléaux, ainsi que pour l'optimisation des moyens d'intervention et la célérité dans la prise en charge des crises

Le développement des télécommunications a transformé les attentes des populations, les exigences des consommateurs et leurs conditions de vie et de travail.

Il importe donc d'accompagner ces mutations par l'exploitation judicieuse des possibilités nouvelles offertes par la révolution numérique comme autant d'opportunités pour l'enracinement de la démocratie et la promotion de la bonne gouvernance grâce à une plus grande transparence et une meilleure efficacité de l'action publique.

Pour toutes ces raisons, il est impératif que des mesures significatives soient prises au plan international afin d'assurer la généralisation de l'accès à ces technologies et d'en permettre une utilisation accrue et, surtout, appropriée dans les pays en développement.

A cet égard, il faut bien le dire, les résultats de la première partie du Sommet mondial de la société de l'information ont été en deçà de nos attentes

Nous devons dès maintenant nous préparer à l'échéance du Sommet de Tunis où nombre de thèmes essentiels qui nous mobilisent seront débattus en vue de solutions reflétant les préoccupations partagées par la Communauté des nations.

Dans ce contexte, la promotion des investissements et du partenariat pour le développement des infrastructures, de l'industrie des logiciels et des services d'information et de communication dans les pays en développement doit recevoir une attention toute particulière.

Le renforcement des capacités institutionnelles a aussi toute son importance, de même que le développement des compétences et le problème de l'exode des cerveaux.

Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, le phénomène auquel on assiste n'est pas seulement celui de la fuite des cerveaux, mais celui d'une véritable ponction qu'opèrent les pays développés dans le réservoir précieux de compétences formées à grands frais par les pays en développement.

Je veux citer aussi le thème de la gouvernance de l'Internet qui est un enjeu crucial pour nos pays car elle conditionne dans une large mesure le succès de nos politiques et programmes de développement numérique.

C'est également un enjeu de sécurité pour tous les pays en raison de la mondialisation avérée de nouvelles formes de criminalité organisée qui ont investi le réseau Internet.

Monsieur le président,

Le Fonds dont nous consacrons aujourd'hui la création devrait faire de notre part l'objet d'une large campagne pour favoriser les adhésions et le soutien en vue de l'ériger en un instrument efficient au bénéfice notamment des pays les moins avancés.

Au demeurant, l'Afrique s'est assignée avec une détermination particulière l'objectif de surmonter sa marginalisation en poursuivant activement ses efforts d'insertion dans l'économie mondiale.

C'est ainsi qu'à travers le NEPAD, l'Afrique a ouvert de grands chantiers afin de donner toute sa consistance à son option pour le développement, le progrès et la modernité.

Dans ce cadre, les technologies de l'information et de la communication ont été élevées au rang de priorité immédiate du NEPAD, au même titre que la lutte contre le VIH-SIDA et les autres pandémies.

Cependant, la poursuite des efforts d'ajustement entrepris par les pays africains et la convergence croissante de leurs politiques économiques, s'inscrivant dans la perspective d'un système productif basé sur la création des richesses, ne saurait suffire pour surmonter toutes les contraintes liées à la maîtrise technologique et à l'intégration régionale.

Le plan d'action e-Africa est donc significatif d'une volonté, qu'attestent également les projets de connexion par fibre optique tel que celui qui doit relier Alger à Abuja, de favoriser la circulation des flux informationnels entre nos pays et, au-delà, de contribuer à l'intégration de l'espace africain.

C'est dans cet esprit également qu'une quarantaine de pays d'Afrique ont décidé d'unir leurs efforts pour doter la région d'un satellite de télécommunications qui, tout en contribuant à réduire les coûts de l'intégration informationnelle continentale, représentera un pas très appréciable vers l'épanouissement du potentiel individuel et collectif de nos pays dans les domaines scientifique et technique.

A l'évidence, ces efforts devraient s'accompagner d'un soutien accru de la Communauté des nations pour mettre l'Afrique au diapason de la société de l'information que le Sommet mondial a voulu inclusive, cohésive et centrée sur la diffusion la plus large du savoir.

En stimulant l'élaboration par les Africains eux-même des projets d'appropriation de nouvelles technologies de l'information et de la communication tenant compte de leurs propres cultures et de leurs structures sociales, ce soutien permettrait de promouvoir un partenariat adapté aux exigences d'une meilleure insertion dans les courants de la mondialisation.

L'idée du Fonds de solidarité Numérique prend ici tout son sens dans l'édification d'un monde mettant toutes ses capacités de création au service de ses équilibres essentiels.

De par sa structure associant gouvernements, pouvoirs locaux, société civile et entrepreneurs, de même que par sa concentration sur des projets communautaires, ce Fonds traduit de manière exemplaire le concept de partenariat que nous souhaitons voir se généraliser.

Monsieur le Président,

Animée par la volonté de participer à toutes les coopérations diverses à naître dans ce domaine, l'Algérie s'associe tout naturellement à ce projet constructif auquel je suis heureux d'annoncer son adhésion en tant que membre fondateur.

Nous espérons que notre présente rencontre favorisera un élargissement des adhésions et un accroissement des ressources du Fonds de Solidarité Numérique pour qu'il devienne un organisme efficace au service du développement et de la paix.

Mesdames et Messieurs,

La situation des peuples africains, du continent africain tout entier, constitue aujourd'hui la mauvaise conscience de l'humanité. Principalement des pays les plus riches et les plus développés. Nous voilà devant un problème concret et soluble: les contributions volontaires mobilisées, jusqu'à présent, au profit du Fonds, demeurent modestes. Cette institution est néanmoins l'expression d'une mutation qualitative dans la recherche de solutions aux écarts dans les conditions de vie séparant le Nord du Sud.

Genève a décidé d'accueillir le Fonds mondial pour la Solidarité Numérique, de lui offrir un siège et de lui prodiguer une aide financière généreuse. De telles initiatives s'inscrivent bien dans l'esprit universaliste de cette belle cité, déjà manifesté par un de ses plus noble fils, Henri Dunant, l'Algérien, et par le Comité international de la Croix Rouge qui fut son œuvre.

Je me prends à songer -- et seul le rêve ne nous est plus interdit-- au jour où le Fonds que nous inaugurons aujourd'hui, viendra guérir la fracture numérique comme le CICR panse aujourd'hui la fracture sociale engendrée par la violence et les conflits. Le dénominateur commun de ces deux institutions ne demeure-t-il pas leur vocation à alléger cette même masse de souffrance qui affecte plus cruellement les hommes et les femmes les plus démunis de la Planète?

Je me prends à songer aussi au jour où ce Fonds comme le CICR, à la fois gouvernemental et non-gouvernemental, deviendra également le dépositaire de conventions inter-Etatiques à même d'étendre la portée de son œuvre réparatrice.

Je me prends enfin à songer à l'émergence d'un tel partenariat entre les Etats, les autorités locales, les entreprises et la société civile, redimensionné pour remédier à la grande fracture qui englobe toute les autres, celle entre riches et pauvres au niveau national et international. Immense contribution s'il en est à la consolidation de la paix dans le monde.

Mais, pour rester sur le thème qui nous réunit aujourd'hui, je puis vous assurer, que nous les Africains, ferons en sorte que le concept de 'société mondiale de l'information' ne soit plus invoqué en vain. Ensemble, avec nos partenaires d'Amérique, d'Europe, d'Asie et d'ailleurs, nous œuvrerons pour qu'une société mondiale de l'information digne de ce nom, juste et solidaire, émerge véritablement. Nous œuvrerons pour qu'elle devienne la fille aînée de cette mondialisation à visage humain que nous appelons chaque jour de tous nos vœux.

Telle est la vision qui m'habite. Tels sont aussi les espoirs que je nourris au moment où je me présente devant vous, porteur de la contribution financière de l'Algérie, une contribution qui est le gage de son soutien sans réserve et de son statut de Mère Fondatrice du Fonds mondial pour la Solidarité Numérique.

Je vous remercie.